

Association des Intérêts d'Aïre – Le Lignon

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 6 mars 2025 à 19 h 30
Salle de la Résidence des Campanules, chemin des Campanules 4 à Aïre**

Présents : le comité Alain Gaumann, Président, Daniel Rochat, Béatrice Besse, Michèle Finger, Bruno Cunha dos Santos, Yves Magnin, membre du bureau du Conseil Municipal et les membres (voir liste de présences)

Martin Staub, Gian-Reto Agramunt et Mathias Buschbeck, conseillers administratifs de la Ville de Vernier, Nicolas Aubert, conseiller municipal, Patrick Arnoldi, président de l'Association des intérêts de Vernier village, Julien Pralong, rédacteur en chef adjoint du journal le Temps

Excusés : Marie-France Casto, Sylviane Cover, présidente du Conseil municipal, Christophe Dulex, Claire Forel, Daniel Harvey Thouvet, Max Lohner, Christiane Maré, Roland Rey-Mermier, Jean-Jacques Rosé, Christine Rosier, Gilles Sampiana, Barbara Tshopp-Meyer et Karine Wekers

1. Accueil du Président

Alain Gaumann ouvre la séance et souhaite la bienvenue à la 66^e Assemblée Générale. Il remercie les personnes présentes ce soir. Il salue la présence des trois conseillers administratifs de la ville de Vernier, MM. Martin Staub, Mathias Buschbeck et Gian-Reto Agramunt. M. Julien Pralong, rédacteur adjoint du Temps publiera un article sur la commune de Vernier dans l'édition de samedi. Il énumère les absents qui se sont annoncés.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2024

Le procès-verbal est sur le site www.aiali.ch et ne sera donc pas lu ce soir. Un membre signale une correction à apporter : à la dernière page, 8^{ème} ligne, intervention de M. Martin Staub : rajouter « pas ». « ...ce ne sera **pas** tous les jours facile. ».

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2024

Alain Gaumann mentionne que le comité s'est réuni à 8 reprises en 2024. L'association est le moteur du journal l'Echo d'Aïre - Le Lignon, ouvert à toute personne souhaitant y insérer un article. Le site internet a été remis à jour.

L'Assemblée Générale 2024 a eu lieu le 7 mars dans la même salle que ce soir.

L'Association a participé :

- par rapport aux **nuisances à l'aéroport**, au recours au Tribunal Fédéral Administratif sur le plan sectoriel de l'aéroport (PSIA) conjointement avec des communes dont la Commune de Vernier, des associations, fondations et particuliers.
- aux réunions de **la Platal**, plateforme des associations d'Aïre – Le Lignon.
- à **la fête de l'hiver** au Lignon organisée par la Platal.
- à une rencontre avec les responsables de la **société SIZE SA**, l'ex-laboratoire Plan.

- à deux réunions organisées par le Conseil administratif de la commune, notamment M. Martin Staub pour trouver des solutions par rapport au **trafic, stationnement et nuisances du stade**.
- à une réunion avec M. Mathias Buschbeck pour améliorer le **stationnement dans la presqu'île**, notamment lors des manifestations au stade.
- à la visite des locaux et la présentation du **projet Porteous** le 23 juin.
- à une visite avec des responsables de la STEP, par rapport à son agrandissement, le 17 novembre.
- à un groupe de travail sur **la Voie Verte**, mis en place par le Service de l'urbanisme de l'Etat et la ville de Vernier, le 6 juin. Les résultats feront peut-être l'objet d'une présentation lors d'une prochaine AG.

L'AIALI est membre de l'association **Pic-vert**, une association de défense des propriétaires de villas et a participé aux assemblées des délégués de cette association.

La bibliothèque universitaire de Lausanne leur a demandé d'anciens numéros de l'Echo d'Aïre – Le Lignon. Ils ont été étonnés qu'un journal de quartier suscite un tel intérêt.

4. Rapport financier 2024

Michèle Finger, trésorière, présente les comptes et lit son rapport. Le comité a décidé de constituer une réserve pour la future manifestation qui sera choisie cette année. Le nombre des membres ayant diminué, les cotisations ont également baissé de plus de CHF 1000 entre 2023 et 2025. C'est inquiétant pour l'avenir de l'association. L'augmentation des frais de bureau et informatique est due à la refonte du site internet pour lequel ils avaient prévu une provision en 2023. L'augmentation des frais de cotisations vient du don en faveur de la coordination régionale pour un aéroport urbain respectueux de la population et de l'environnement (CARPE). Aucune question n'est soulevée.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2024

Romain Besse lit le rapport des vérificateurs aux comptes élaborés avec Josette Monnier. Le total du bilan se monte à CHF 9495.60. Le compte de pertes et profit présente un résultat négatif de CHF 653.44. Au vu des différents pointages effectués, ils recommandent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour son excellent travail. L'Assemblée applaudit. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et il est donné décharge aux organes responsables.

6. Budget 2025

Michèle Finger explique que le budget est identique à celui de 2024, sauf en ce qui concerne les cotisations, soit une diminution de presque CHF 1500.- l'AIALI espèrent des recettes publicitaires identiques à l'année passée. Le budget est accepté à l'unanimité et l'assemblée est remerciée pour son soutien.

7. Election du président

8. Election du comité

Alain Gaumann se représente en tant que président et présente les candidats : Gilles Sampiana (vice-président), Béatrice Besse (secrétaire), Michèle Finger (trésorière), Christophe Dulex, Yves Magnin, Roland Rey-Mermier, Daniel RoCHAT et un nouveau membre Bruno Cunha dos Santos.

Bruno Cunha dos Santos se présente. Arrivé le 1^{er} avril 2024 dans le quartier, il a toujours été très actif dans les associations de quartier. Il espère aussi pouvoir amener de nouveaux membres.

Le Comité est élu à l'unanimité pour la période 2025-2027.

9. Nomination du/des vérificateur(s) aux comptes

Josette Monnier et Roland Besse se représentent pour 2 ans et sont élus par acclamation.

10. Cotisation 2026

Alain Gaumann annonce qu'ils ont décidé de laisser la cotisation à CHF 40.- par personne physique et couple et CHF 70.- pour les entreprises. L'Assemblée accepte à l'unanimité. Information sur les divers projets :

Immeuble HIAG Verseuse (Laboratoire Plan)

Alain Gaumann rappelle que le projet a été transmis à SIZE SA par la Société Hiag Immobilier qui, à cause du Covid, a décidé de ne plus construire sur cette parcelle. Il a rencontré les responsables de SIZE SA en septembre. Le projet d'une manufacture horlogère n'a pas abouti. Aujourd'hui le projet ressemble à celui d'Hiag Immobilier, un immeuble industriel et artisanal. Lors de son contact en début d'année il a appris que rien n'avait avancé depuis le mois de septembre. Ils espèrent trouver un architecte d'ici cet été et commencer à déposer une demande d'autorisation de construire.

Centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés (RMNA)

Alain Gaumann a pris contact avec l'Hospice Général. Le planning, présenté l'année passée lors de l'AG, est pour l'instant respecté et le début d'exploitation du centre est toujours prévu en 2026.

Passerelle Aïre-Onex

Mathias Buschbeck explique que, quand la Ville de Vernier, d'Onex et les SIG ont décidé de réaliser ce projet, les SIG avaient juste envisagé de mettre des collecteurs d'eaux usées. De 2017 à 2022 les SIG ont complètement transformé le projet en rajoutant des réseaux électriques, de la chaleur à distance, etc. D'une passerelle avec des tuyaux dessous c'est devenu des tuyaux avec une passerelle dessus. D'un mètre cinquante de large, on est aujourd'hui à une largeur de 5 mètres. Cependant elle est beaucoup plus intégrée car plus qualitative avec une construction en bois. La ville de Vernier a refusé de payer les renchérissements dus aux 5 ans de retard, le coût des matières premières ayant fortement augmenté. Les SIG paieront le surcoût et ont dû trouver un accord avec le groupement Vero qui a gagné le concours. Les SIG avec les mandataires devraient signer ce contrat d'ici une ou deux semaines. Le chantier devrait vraiment commencer cet automne pour finir trois ans plus tard, soit fin 2028. Elle sera réservée aux piétons et aux vélos.

Trafic

Requalification du chemin des Sellières

Mathias Buschbeck en a parlé avec l'AIALI et l'association du Coin de Terre vu le problème de vitesse excessive. Il y a un conflit entre piétons et vélos sur la toute petite bande en descente. Les véhicules, surtout les camions, roulent trop vite sur le chemin des Sellières jusqu'à celui de la Verseuse. Un projet en deux temps a été soumis au Conseil municipal. Il prévoit d'abord une séparation physique entre les vélos et les piétons entre le chemin du Renard et celui des Campanules avec un léger élargissement sur ce dernier chemin. Il est aussi prévu un agrandissement de la bande arborisée pour plus de fraîcheur sur le trottoir et des rétrécissements pour limiter la vitesse depuis le chemin du Renard jusqu'à celui de la Verseuse. Celle-ci sera limitée à 30 km/h. Si le Conseil municipal approuve le crédit, ces projets pourraient être réalisés très rapidement dès cet automne. Des phases test auront lieu pour vérifier s'il est toujours possible de croiser et si les camions roulent moins vite.

Un membre rappelle l'accident mortel en haut du chemin des Sellières. Un autre membre explique qu'il a été causé par un dépassement et non la vitesse du camion. Une enquête de police est en cours.

Un membre soulève le problème des camions roulant à trop grande vitesse également entre le haut du chemin des Sellières et celui de la Verseuse. Il demande si des aménagements sont également prévus à ces endroits. La zone de verdure est squattée par des entreprises et quand les camions se croisent ils roulent à 50 km/heure sur le trottoir. **Mathias Buschbeck** n'était pas au courant et va se pencher sur ce problème.

Mathias Buschbeck relaie l'information d'Yves Magnin. 87% des véhicules roulent à plus de 30 km/h. Ce n'est pas uniquement le problème des camions car il y a aussi des habitants qui ne

respectent pas les vitesses autorisées. Mettre des ralentisseurs n'est pas possible à cause des transports publics d'où la solution de rétrécisseurs de chaussée, ce qui a été validé par les autorités cantonales.

Un membre parle du problème de la **circulation au chemin des Campanules**. Le panneau de signalisation pour aller au parking ne sert à rien. Les voitures passent quand même et roulent trop vite, notamment au niveau des carrefours. Ce sont surtout des personnes se rendant au stade.

Alain Gaumann répond que, dans le projet de requalification du chemin des Sellières, il est également prévu d'avoir une modification de la signalisation du chemin des Campanules avec un grand panneau indiquant le chemin pour aller au stade. Les véhicules ne devraient plus passer par le chemin des Campanules. Ils espèrent qu'avec cette nouvelle signalisation ceux qui se rendent au stade feront le tour. Ce n'est pas un grand détour que de descendre jusqu'au bas du chemin des Sellières et de remonter. Quand les travaux seront réalisés il faudra voir si effectivement il y a les résultats escomptés.

Mathias **Buschbeck** ajoute qu'au-delà de la signalétique ils vont aussi refaire le croisement pour amener les véhicules à aller tout droit au lieu de tourner à droite

Martin Staub partage que tout est lié. Toute modification a des impacts sur d'autres chemins. Il compte sur le retour des habitants pour améliorer et essayer d'autres solutions si nécessaire.

Un membre aimerait un peu plus de **contrôles de la police municipale**.

Mathias Buschbeck répond que ce n'est pas possible, le chemin étant privé et la police municipale ne pouvant intervenir dans ce cas. Se mettre dans un chemin privé signifie demander aux automobilistes pourquoi ils sont là. La notion de « bordier » est très compliquée. Est-ce que le résident habitant au bout du chemin est un bordier ? Il y a eu des contrôles et très peu de gens avaient une problématique. Après la réalisation des travaux, des contrôles permettront de voir si cela fonctionne.

Alain Gaumann répond que par le passé la police municipale avait arrêté des gens au bout du chemin des Campanules. La queue remontait tout le chemin vu que c'était toute des personnes se rendant au stade... Il a oublié s'ils avaient verbalisé ou simplement dit de ne plus passer par là. Avec des contrôles le samedi ou dimanche, ceux qui auraient eu une amende ne passeraient certainement plus par le chemin des Campanules.

Un membre revient sur **l'accident** qui a entraîné la fermeture de la route pendant 5 à 6 heures. Heureusement c'était avant le chemin du Grand-Champ mais, si cela avait été après ce chemin, tout le quartier d'Aire aurait été bloqué. Elle est au courant que l'association du Coin de Terre refuse d'entrer en matière pour l'agrandissement de la passerelle en bas des tours du Lignon mais trouve que ce serait l'occasion de faire réfléchir les gens et les convaincre de réaliser cette passerelle pour les cas d'urgence.

Agrandissement de la STEP

Alain Gaumann parle de ce très important projet sur la presqu'île d'Aire. Il a notamment causé la problématique du trafic de camions. Ils ont un excellent contact avec les SIG par rapport à l'avancement des travaux. Les SIG ont par exemple annoncé à l'avance une nouvelle mise en place de palplanches impliquant d'importantes nuisances sonores. Cette information a permis d'avertir les habitants de ce bruit supplémentaire durant environ deux semaines. Ce projet sera terminé en 2027 avant que la passerelle ne voie le jour. Les SIG sont très transparents sur ce projet. Une séance d'information aura lieu le 11 mars. Il faut s'inscrire, la salle ne pouvant contenir que 70 personnes. Une invitation des SIG a été déposée dans toutes les boîtes aux lettres. Ce soir, un code QR est à disposition sur la table pour ceux qui voudraient encore y participer.

Cycle d'orientation du Renard

Alain Gaumann a appris par Yves Magnin que le Conseil d'Etat a finalement décidé que, compte tenu des difficultés pour trouver un nouveau centre du côté de Balxert – la population ayant refusé que les terrains du Pré-du-Camp deviennent des terrains de foot - le Cycle d'Orientation va perdurer. Il va être rénové, n'étant plus du tout aux normes énergétiques.

Martin Staub partage qu'en plus de l'effet domino, il y a aussi une augmentation du nombre d'élèves à l'école primaires. Ils seront au cycle demain. Il déplore la lenteur pour obtenir une réponse mais, à la décharge du DIP, il reconnaît que c'était une décision qui dépendait de beaucoup de facteurs. Le positif c'est que la réponse est arrivée. Le Conseil d'Etat est sensible et va trouver des solutions pour le rénover. Les autorités de Vernier avaient souligné que, s'ils décidaient de le garder, il fallait aussi le rénover rapidement vu que, depuis des années, il y a des mesures conservatoires. Le cycle du Renard ne peut être conservé en l'état. Pour éviter des allers et retours stériles, Vernier leur a demandé de mettre en place un groupe de suivi auquel la Commune participerait. Elle pourrait ainsi être tenue au courant et informer sur les développements.

Projets de la démolition-reconstruction du tennis d'Aire

Martin Staub annonce qu'une demande de crédit sera déposée au Conseil municipal au 1^{er} semestre. C'est une démolition-reconstruction parce que le tennis est une passoire énergétique. Un nouvel édifice sera construit ; confortable, aux normes énergétiques et esthétique. Il a fallu du temps car ils voulaient éviter de réaliser des travaux multiples. Ils vont profiter de la réfection du revêtement du badminton et le changement de la bâche le recouvrant. L'autorisation de construire est entrée en force.

Mathias Buschbeck souligne que non seulement le bâtiment sera à très haute performance énergétique (THPE) mais sera aussi innovateur avec la récupération de l'eau de pluie pour les toilettes. La bâche sera non seulement changée mais réhaussée.

11. Activités 2025

Suivi des projets comme chaque année :

Immeuble HIAG Verseuse, Centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés (RMNA), Passerelle Aire-Onex, Problème de trafic et stationnement, Agrandissement de la STEP, Cycle d'orientation du renard et démolition-reconstruction du tennis d'Aire.

Journal l'ECHO d'Aire – Le Lignon

Les divers avancements des projets sur la presqu'île sont relatés dans le journal. Il rappelle que celui-ci est ouvert aux habitants et associations qui souhaitent y inclure un article.

Pic-Vert

L'IALI participera aux assemblées des délégués de l'association **Pic-vert** qui ont lieu deux fois par an. C'est l'organe suprême qui prend les décisions concernant la zone villa.

Accueil des nouveaux habitants

L'IALI participera à la manifestation organisée par la Commune.

CARPE (coordination régionale pour un aéroport urbain).

l'IALI assistera à l'assemblée générale et aux réunions.

Manifestation – Fête

La manifestation 2024 a été la Fête de l'hiver qui a malheureusement eu un succès mitigé probablement à cause de la météo et au manque de signalisation. C'était sympathique et cela a permis de renouer avec la Platal redevenue active. Beaucoup d'associations sont dynamiques et c'est encourageant. Il n'a pas encore été décidé quelle manifestation aurait lieu en 2025.

Erosion du nombre de nos membres.

Alain Gaumann commente le graphique projeté. Il remercie Michèle Finger qui a eu la gentillesse de sortir tous les chiffres depuis 2011. Il y a eu une augmentation assez importante de nos membres lors des oppositions concernant le déclassement de la parcelle de l'IEPA des Campanules de zone 5 à 4. Mais depuis il y a une érosion assez régulière due notamment aux décès. Très souvent les maisons sont reprises par les jeunes lors d'entrée en EMS ou de décès et ils ne trouvent pas d'intérêt ou ont d'autres soucis et ne continuent donc pas à être membre de l'association.

Résultat des engagements de l'association :

Le journal

La priorité aux habitants d'Aire - Le Lignon pour les appartements de la Résidence des Campanules grâce à une négociation avec la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) et la Commune. D'ailleurs plusieurs habitants y résident aujourd'hui.

Déplacement de l'entrée du chantier du chemin des Campanules dans le chemin des Sellières diminuant les nuisances dans le chemin des Campanules.

Construction de la Résidence des Campanules en une seule étape pour réduire les nuisances. La construction de la résidence était prévue en deux étapes, un chantier durant plus longtemps avec plus de nuisances. Les riverains devaient se prononcer favorablement pour une seule étape. Une réunion a été organisée. Les habitants étaient favorables. Il y a eu une votation.

Diminution de moitié du nombre de réfugiés prévus initialement au Centre pour réfugiés mineurs non-accompagné (RMNA). Après des oppositions et des années de procédures, le Conseil d'Etat s'est finalement engagé à diminuer de 50% le nombre de réfugiés prévus initialement. De plus, s'ils devaient augmenter ce nombre, ils devront demander leurs accords à la Commune et à l'IALI.

Diminution du gabarit du bâtiment industriel et artisanal (ex-labo plan). Avec l'aide de l'IALI, des habitants ont fait recours et obtenu notamment la construction d'un étage de moins. Il a été communiqué aux responsables de SIZE SA que le nouveau bâtiment qui sera construit ne devra pas dépasser le gabarit de l'ancien bâtiment envisagé y compris l'étage en moins. C'est une condition sine qua non pour que l'association ne fasse pas opposition au nouveau projet.

Mise en place d'une veille avec les SIG pour l'agrandissement de la STEP d'Aire permettant le suivi des travaux. Elle fonctionne très bien.

Stade d'Aire

Lors de deux séances le Conseil administratif a écouté les doléances. Il a pris des dispositions pour qu'il y ait moins de nuisances au niveau du stationnement et du bruit, notamment au niveau de la buvette.

Trafic

Vis-à-vis du trafic dans le chemin des Sellières, il a été demandé aux SIG de poser un radar pour le comptage de la vitesse du trafic. Parallèlement la Commune a fait la même chose. L'un ignorait ce que l'autre faisait, les SIG n'ayant, semble t'il, pas communiqué leur action. Tous les deux de manière séparée ont donc établi un rapport mentionnant la vitesse du trafic, la quantité de véhicules, etc.

Empêchement de la création de la centrale force chaleur qui aurait entraîné un transport de gaz dangereux. Un membre rappelle ce succès de l'association il y a quelques années.

Un des buts de l'IALI est de surveiller ce qui va se construire et comment cela va se réaliser.

Alain Gaumann remercie Georges Muller qui a fourni le vin chaud pour la manifestation « la Fête de l'hiver » au Lignon. Sans ce don il y aurait eu un gros déficit vu le peu de ventes de vin chaud.

Il remercie également Dominique Poupaert, absent ce soir puisqu'il joue dans « la revue non corrigée » aux Vieux Grenadiers. Il encourage à aller passer une excellente soirée avec ce spectacle. Il effectue un énorme travail pour nous. Au niveau de l'Echo d'Aire – Le Lignon, il effectue toute la mise en page. Pour le site internet, il le met à jour et l'alimente avec les articles du journal.

Divers

Un membre est choqué d'avoir vu tous les écrans et lumières du bâtiment des Campanules allumés plusieurs soirs en rentrant chez lui après une heure du matin,

Martin Staub interpellera l'IEPA pour qu'ils agissent. Ce n'est pas normal. Il remercie de l'avoir signalé.

Un membre s'étonne que certaines zones soient sans éclairage la nuit alors que Le Lignon reste allumé comme un sapin de Noël.

Martin Buschbeck partage que l'essentiel de la lumière vient des appartements. Concernant les rues au Lignon, aux Avanchets et aux Libellules, ils sont dans une phase de réflexion, certains habitants étant pour et d'autres contre.

L'Assemblée Générale officielle est levée à 20h35.

Béatrice Besse, secrétaire

Alain Gaumann, président